



N°41
JUILLET 2023

Villers d'Avenir

Votre bulletin d'informations municipales

DOSSIER BUDGET

Les chiffres
des budgets
de votre commune

Réaménagement de la place



Mairie

02.31.77.02.18

Lundi : 13h30 - 16h

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :

9h - 12h et 13h30 - 16h

Mail : mairie@villersbocage14.fr

Pré-Bocage Intercom

Pôle population, jeunesse, développement économique, environnement :

18 rue Émile Samson à Villers-Bocage

Pendant les travaux, les services

sont transférés dans les locaux de Pré-Bocage Intercom (Prébo'Cap), rue des Fours à Chaux.

02.31.77.57.48

Pôle urbanisme et déchets

31 rue de Vire, Les Monts d'Aunay

02.31.77.12.36

Du lundi au vendredi :

9h - 12h30 et 14h - 17h

fermé jeudi après-midi

Services au public

Mairie - Place Maréchal Leclerc

Permanence du conciliateur de justice

sur rendez-vous 02.31.77.02.18

Permanence pour le CAUE sur rendez-vous

02.31.15.59.60

Centre des Finances Publiques

Les Monts d'Aunay - 02.31.77.61.77

Lundi, mardi et jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 16h

La Poste

3631

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

(dernière levée : 15h30)

Samedi : 9h - 12h (dernière levée : 12h).

Centre de tri : rue du Chêne, 02.31.36.10.76

Centre médico-social

Les Monts d'Aunay

Rue des Jardins 02.31.77.62.41

Assistants sociaux

Consultations de jeunes enfants

ADMR

Place Maréchal Leclerc - 02.31.77.33.12

Lundi : 14h - 16h30

Du mardi au vendredi : 9h30 - 12h30

Travailleuses familiales : jeudi 14h - 17h

Office de Tourisme

Place de Gaulle - 02.31.77.16.14

BACER du Pré-Bocage BAC du Pré-Bocage

51 route de Torigni, Caumont-l'Éventé

14240 Caumont-sur-Aure

02.31.77.06.08

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h

Accompagnement et insertion professionnelle

Services à la personne auprès des particuliers

EHPAD

« La Maison de Jeanne » 02.31.77.01.36

Presbytère 02.31.77.02.13

Piscine 02.31.77.00.21

Enseignement

- École primaire : 02.31.77.13.33

- Restaurant scolaire (école primaire) :

02.31.77.91.45

- Collège : 02.31.25.40.30

Déchèterie Maisoncelles-Pelvey

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	10h - 12h	13h30 - 18h
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 18h
Samedi	9h - 12h	13h30 - 18h

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h - 17h
Mardi	9h - 12h	14h - 17h
Mercredi	10h - 12h	13h30 - 17h
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	10h - 12h	13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h

Santé

- Ambulances de l'Hirondelle (Jussieu Secours) :
02.31.77.07.08

- Cabinet dentaire : 02.31.77.04.80

- Cabinet ophtalmologie : 02.31.36.21.69

- Centre Hospitalier d'Aunay : 02.31.71.76.76

- PSLA (Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire),
15 rue Emile Samson

> Médecins :

Docteurs Bouché, Blanchemain-Bouché

02.31.36.46.39

Docteurs Condé, Fontaine, Laplanche :

02.31.77.02.60

Docteur Lacombe : 02.31.77.29.92

Docteur Peschard : 02.31.97.21.07

Docteur Prével : 02.31.77.33.55

> Infirmiers :

Mmes Bellanger et Chardin : 07.71.76.81.68

Mmes Bouclies, Groult, Hatet, Levivier :

02.31.77.12.91

M. Lecocq, Mmes Perrier, Pitel et Vaugoude :

02.31.77.41.20

- Pharmacie Marie : 02.31.77.01.35

- Pharmacie Pasteur : 02.31.77.00.60

- Santé animale :

Cabinet vétérinaire : 02.31.77.00.22

Urgences

- Urgences médicales : 15

(nuits, week-ends, jours fériés)

- Gendarmerie : 17 ou 02.31.08.35.88

- Pompiers : 18

- SAMU Social : 115

- Urgence dentaire : 02 31 85 18 13

- Enfance en danger : 119

- Pharmacie (nuits, week-ends, jours fériés) : 3237

- SOS Femmes Violences Conjugales : 3919

- Centre Antipoison (Rennes) : 02.99.59.22.22

- Sécurité dépannage EDF-GDF-GRDF :

09.69.36.35.34

- Enedis (coupure courant) : 09.72.67.50.14

Tarifs location Centre Richard-Lenoir

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2023

Habitants de Villers-Bocage

	Journée	WE
1 salle	148 €	202 €
2 salles	313 €	430 €
3 salles	460 €	633 €
Mise à disposition Cuisine : 60 € Vaisselle : 1,50€/couvert complet		

Habitants hors commune

	Journée	WE
1 salle	222 €	304 €
2 salles	469 €	646 €
3 salles	691 €	949 €
Mise à disposition Cuisine : 60 € Vaisselle : 1,50€/couvert complet		

Tarifs des concessions de cimetières

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2023

DURÉE	TARIFS
Concession : 15 ans	102 €
Concession : 30 ans	170 €
Concession : 50 ans	341 €
Columbarium : 15 ans	630 €
Columbarium : 30 ans	1 025 €
Cavurne : 15 ans	183 €
Cavurne : 30 ans	286 €

Congés d'été des boulangers

Boulangerie Balleroy

Du 4 juillet au 25 juillet inclus

Boulangerie Lucas

Du 1^{er} au 15 août inclus

Boulangerie Léopold

Du 14 août au 4 septembre inclus



Chères Villersois, chers Villersois,

Cet édito de juillet 2023 se veut être celui du résumé des moments festifs les plus nombreux qu'a connus notre commune depuis l'été dernier.

Tout d'abord, les spectacles de rue « Les Estivales » sont de retour avec une nouveauté : ils sont proposés comme à l'accoutumée le mercredi matin mais, cette année, sur la place devant la mairie

afin de toucher le plus grand nombre et ainsi amener la culture au plus proche de tous.

Le 24 juin a vu l'inauguration de l'ancienne place du marché aux bestiaux en présence du député, des vice-présidentes de la Région et du Département, du président de Pré-Bocage Intercom, de nombreux élus, des agents ainsi que des partenaires et entreprises qui ont œuvré à ce réaménagement. Avec la fin des travaux, c'est une page de la grande Histoire de Villers-Bocage qui se tourne, les trois dernières mandatures ont travaillé à ce que cette place entre dans l'avenir de notre municipalité. J'espère que cette relecture vous convient. Vous l'aurez tous remarqué, la fontaine sur le bas de la place est en service. Je tenais ici à préciser qu'elle est alimentée avec de l'eau non potable qui provient d'un puits à proximité et qu'elle fonctionne en circuit fermé afin d'éviter au maximum l'évaporation. La modernité passe aussi par des aménagements urbains qui se veulent plus vertueux en main d'œuvre, en eau mais nous devons également les repenser de façon à laisser la nature entrer un peu plus dans nos rues et créer ainsi des îlots de fraîcheur qui permettent de gagner quelques degrés bien précieux pour lutter contre les températures élevées lorsque le thermomètre s'affole.

Sans transition, et comme à l'accoutumée, voici quelques lignes sur les travaux engagés ou à venir.

Le skate-park sera terminé en tout début d'automne afin que nos adolescents puissent en profiter. Les travaux d'accessibilité à l'école dont notamment l'ascenseur, prennent du retard car il n'y a pas eu suffisamment de candidats pour répondre à l'appel d'offres. Cela sera probablement chose faite d'ici la fin de l'année.

La municipalité doit être attentive à ses dépenses et aux travaux engagés car nous nous apercevons que les dotations des collectivités publiques s'amenuisent comme peau de chagrin. Les années à venir nous serons contraints de faire des choix stratégiques quant à nos réhabilitations ou travaux de tous ordres.

Afin d'agir en toute transparence et de tirer le bilan de notre mi-mandat, nous vous proposons une réunion publique le 9 octobre à 20h au centre Richard-Lenoir.

Enfin, je voudrais vous alerter sur la vigilance dont nous devons faire preuve envers les personnes les plus fragiles en cas de fortes chaleurs. Ces personnes ne doivent pas hésiter à se manifester auprès de la mairie afin de s'inscrire sur le registre prévu à cet effet.

En écho aux températures en hausse ces derniers temps, je vous alerte sur la ressource en eau puisque nous sommes à nouveau en vigilance sécheresse. Pour ce faire, voici les habituelles recommandations : penser à récupérer les eaux de lavage des légumes et des fruits, éviter l'arrosage des pelouses et des potagers aux heures les plus chaudes, prendre des douches et non des bains, etc.

Pour pallier au manque d'eau, il est astucieux d'installer des bacs récupérateurs d'eau de pluie et ainsi économiser la ressource en eau potable.

Et pour terminer sur une note positive, le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons un bel été, rempli de loisirs divers et variés afin de vous ressourcer.



Décès de Marcel LE BARON

Nous adressons nos sincères condoléances aux proches de monsieur Marcel LE BARON, décédé le 27 avril dernier.

Releveur EDF, monsieur LE BARON a consacré une partie de sa vie à la vie publique. Il fut élu à Coulvain de 1959 à 1966. Conseiller municipal à Villers-Bocage en 1971, il devint adjoint de 1977 jusqu'en 2008. Il suivit notamment les travaux

de construction du gymnase et fut à l'origine du « Repas des Aînés ». Il était chargé du « Service des eaux » et du « Logement » ainsi que de l'éclairage public. C'était une passion, il ne comptait pas son temps.

Il était également très investi dans la vie associative : il a créé l'école de foot et fut président de l'USVB, des clubs de football et du tennis de table.



Villers d'Avenir - n°41 - Juillet 2023

Place Maréchal Leclerc - 14310 Villers-Bocage - Tél. : 02.31.77.02.18 - mairie@villersbocage14.fr

Photos : les élus, les associations. **Rédaction :** Annie Prével, Bruno Delamarre, les élus et associations. **Directeur de publication :** Stéphanie Leberrier. **Réalisation :** Toile de Com. **Impression :** Caen Repro. Les plus grands soins ont été apportés à la réalisation de ce bulletin municipal, toutefois la société Toile de Com, décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions qui auraient pu s'y glisser. Toute reproduction même partielle, contrefaçon, démarquage, sera poursuivie, ainsi que l'utilisation de nos modèles à des fins de prospection publicitaire. Vente interdite. Édition Juillet 2023.

ENVIRONNEMENT

La tonte raisonnée

Après présentation par Tony Leconte, responsable du service « Environnement », les élus ont décidé de valider cette démarche.

C'est quoi, la tonte raisonnée ?

Cela consiste à laisser une zone enherbée qui ne sera broyée qu'une fois par an. Ces surfaces sont entourées par une zone d'environ 3 m de tonte horticole (environ 1 fois tous les 15 jours) afin que les herbes hautes ne gênent pas le passage ou/et ne retombent pas sur la chaussée.

Pourquoi ?

L'objectif est de préserver et de favoriser la biodiversité. En effet, les herbes folles sont le refuge de nombreux insectes et aussi un lieu de ressources pour les oiseaux. La tonte raisonnée favorise ainsi la faune et la flore.

De plus, cette gestion permet un gain de temps pour les agents tout en réduisant l'impact carbone.

Où ?

Les élus ont décidé de répartir cette tonte sur tout le territoire. Dans un 1^{er} temps, elle ne concernerait que les entrées de ville ainsi qu'une partie des boulevards du 13 juin, du XXI^e siècle et les abords du complexe sportif.

En parallèle de ce mode de gestion, une plantation mécanisée de bulbes sera réalisée dans certains secteurs.



ENVIRONNEMENT

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



ENVIRONNEMENT

Décoration estivale

Comme nous vous l'avions annoncé dans un précédent bulletin municipal, nous devons nous adapter au réchauffement climatique et préserver notre ressource en eau.

C'est l'affaire de tous et donc aussi des services municipaux !

La municipalité a donc renoncé, cette année, à fleurir les vasques habituellement suspendues aux mâts le long des rues Clemenceau et Pasteur.

En effet, nous sommes déjà en vigilance sécheresse. Planter puis ensuite ne pas arroser, nous semble déraisonnable.

Aussi depuis quelques semaines, vous avez vu « fleurir » de magnifiques coquelicots réalisés avec des biomatériaux recyclables fabriqués à base de canne à sucre ou de bouteilles en plastique.

Nous souhaitons ainsi apporter à notre commune une note de couleurs, de gaîté, de dynamisme d'une autre manière...

Villers EN IMAGES



En fin de matinée s'est déroulée l'inauguration de l'ancienne place du marché aux bestiaux en présence, entre autres, des élus de l'État, de la Région, du Département, de Pré-Bocage Intercom, d'élus et d'agents communaux et des différents acteurs qui ont contribué à ce réaménagement.

Samedi 24 juin, une journée riche en événements !



Puis en fin d'après-midi, c'était Villers en fête avec ses animations et en clôture le traditionnel feu d'artifice !

Merci aux élus, aux associations, à l'Office de Tourisme, aux agents et au grilleur qui ont participé à l'organisation de notre fête annuelle.

Deux gendarmes à l'école

Deux gendarmes de la commune de Caumont-l'Éventé, Benjamin et Antoine, sont venus à la rencontre de nos deux classes de CM2, le 2 décembre 2022, pour présenter la bonne utilisation d'internet et le cyber-harcèlement.

Tout d'abord, nous avons visionné des vidéos et parlé des dangers d'internet (les mauvaises rencontres sur les réseaux sociaux, le piratage des données personnelles et des comptes bancaires, les vidéos avec des contenus inadaptés...)

Pour s'en protéger, il existe des mesures simples : installer un contrôle parental, sécuriser les pseudonymes et les codes secrets, alerter les parents en cas de problème, regarder les signes PEGI sur les jeux vidéos....

Ensuite, nous avons défini le cyber-harcèlement : c'est une violence verbale (insultes, moqueries, menaces...) qui concerne le même enfant de manière répétitive sur un réseau social ou autre support numérique.

Les réseaux sociaux sont interdits au moins de 13 ans car, à cet âge, nous sommes trop petits pour gérer les écrans. Il faut respecter la limite d'âge et être encadré par les parents.

La classe de CM2 de Mme CHESNEL.

Réunion pour la remise du permis internet

Introduction.

Mardi 28 mars 2023, à 18h, dans la salle Richard-Lenoir, les parents des CM2 étaient invités à participer à une réunion organisée par l'école primaire de Villers-Bocage et la gendarmerie de Caumont. C'est le gendarme, Benjamin, qui nous a reçus. Il était accompagné de Mme LEBAS, directrice de l'école, Mme CHESNEL et M. LOISON, enseignants de CM2. Il y avait de nombreuses familles présentes. Nous avons vu un diaporama et Benjamin a expliqué le déroulement de ce qu'on avait fait en classe.

Rappel de la formation avec les deux journées en décembre et janvier.

Deux gendarmes sont venus en classe, pour deux séances de 3h. Ils nous ont demandé si on avait des abonnements à des réseaux sociaux. Ils voulaient savoir si on possédait notre propre téléphone, si on avait un écran dans notre chambre (télévision, tablette, ordinateur...). On a parlé du cyber-harcèlement. On a aussi discuté des jeux vidéo et de l'âge pour y jouer. Exemples : Fall guys (PEGI 3), FIFA 23 (PEGI 3), Minecraft (PEGI 7), Zelda (PEGI 7). Par contre, voici des jeux qui ne sont pas

adaptés à nous : Fortnite (PEGI 12), GTA (PEGI 18), Call of Duty (PEGI 18). Ils nous ont expliqué qu'internet pouvait être un outil dangereux, même s'il peut être utile, éducatif, amusant...

Le déroulé de la réunion, comment l'avons nous vécue ?

Madame LEBAS a d'abord expliqué le contenu de la réunion et dit pourquoi il faut que les parents sachent ce que font leurs enfants sur internet. Benjamin a résumé ce que nous avons fait durant les séances, pour expliquer aux parents le contenu de la formation.

A. : « C'était assez détaillé pour qu'on comprenne internet, ça peut aller plus loin que juste les réseaux sociaux. Benjamin nous a dit qu'il devait régler des histoires judiciaires de cyber-harcèlement entre enfants, car ça peut aller loin. »

M. : « C'était bien, car internet peut devenir dangereux selon les personnes qui se cachent derrière leur écran. Mais internet est quand même révolutionnaire ! »

N. et C. : « Grâce aux gendarmes, les parents ont appris des choses sur des applications : Qwant Junior (moteur de recherche pour les enfants) et YouTube Kids (vidéos sans contenu vulgaire ou inadapté). C'est bien que, pour une fois, la remise des diplômes se fasse en présence des parents. »

D. : « J'ai vu que certains parents étaient surpris par d'autres qui laissent leurs enfants jouer à des jeux PEGI 12 ou 18. »

P. : « Je trouve que la formation a servi à des personnes qui ne savaient pas bien qu'internet pouvait être aussi dangereux. J'ai moi-même un contrôle parental et je trouve que ça sert à ne pas passer trop de temps sur les écrans. »

E. : « Les adultes ont peut-être appris des choses sur leurs enfants. »

V. : « Les parents ont peut-être supprimé des applications pour les + de 12 ou 18 ans. »

G. : « Après la réunion, peut-être que certains parents ont installé le logiciel Family Link pour voir où est leur enfant, leur temps d'écran et leurs activités sur internet, car si le temps prévu est écoulé, le téléphone se déconnecte. »

S. : « Avec Family Link, on peut aussi bloquer des contenus. »

L. : « Peut-être que grâce à cette réunion, les parents feront peut-être plus attention à ce que leurs enfants font sur internet. »

La classe de CM2 de M. LOISON.



www.internetsanscrainte.fr

État civil

Naissances : HENRY Nolan, MARIE Ninon, BOQUET Lou, BAYEUX Auguste, BASNIER-BRUGEAT Lison

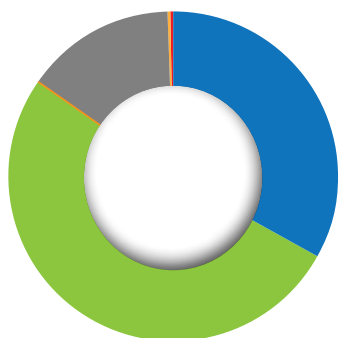
Mariage : DESRAMÉ Sylvain et WIMART-ROUSSEAU Caroline, BAZIN Mickaël et GAMBLIN Lydie, ACCARD Adrien et MORENO CABRERA Herminia, OLIVIER Nicolas et PINEAU Pauline

Décès : GROULT Denise, PORET Hélène, KONOPINSKI Alain, MASSAMBA Séraphin, REY Paulette, LE BARON Marcel, LECHEVALIER Jean, JULLIENNE Sylvie, LENAIN Jean-Luc, JOUVIN René, BIDAUX Yves, DEFAUDAIS Joël

Les budgets de la commune de Villers-Bocage

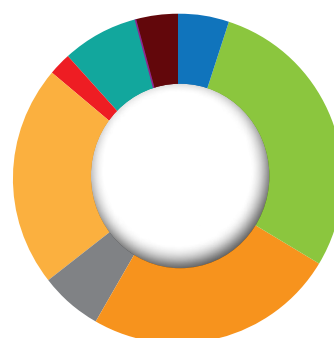
Après un débat d'orientations budgétaires permettant de définir les principales décisions financières, le Conseil Municipal a voté les différents budgets municipaux le 27 mars 2023.

> Compte administratif de l'année 2022



Le compte administratif représente les dépenses et les recettes réelles et définitives réalisées pendant l'année.

Au titre de l'année 2022, il peut être schématisé comme suit. Sur les 3 dernières années, les recettes de fonctionnement augmentent de 4,33% alors que les dépenses augmentent de 4,23%



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 978 827,91 €

- Charges à caractère général : **990 701,97 €**
- Charges de personnel (dont 168 525 € de mise à disposition de personnel) : **1 534 024,30 €**
- Atténuations de produits : **145,00 €**
- Autres charges de gestion courante : **438 025,75 €**
- Charges financières : **13 098,40 €**
- Charges exceptionnelles : **2 832,49 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 4 071 184,94 €

- Produits de services et domaine : **214 089,09 €**
- Impôts locaux : **1 159 138,00 €**
- Attribution de compensation PBI : **1 001 681,01 €**
- Autres taxes : **250 170,51 €**
- Dotations et subventions : **881 911,76 €**
- Autres produits de gestion courante : **98 536,73 €**
- Produits exceptionnels : **301 560,95 €**
- Reprise provisions semi-budgétaires : **393,85 €**
- Mise à disposition de personnel communal : **163 703,04 €**

> Impôts locaux

Taux de la taxe foncière 2023 : 47,05 % – Taux de la taxe foncière pour le non-bâti 2023 : 33,59 %

Les taux communaux restent donc inchangés par rapport à l'an passé.

Le contribuable constatera cependant une augmentation des impôts locaux car une revalorisation des valeurs locatives par l'État (environ 7%) sera appliquée dans toutes les communes de France.

BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE

> Tableau comparatif

	Villers-Bocage en 2022	Communes similaires (valeur nationale 2021)
Dépenses réelles de fonctionnement par population	925,85 €	736,00 €
Recettes réelles de fonctionnement par population	1268,69 €	926,00 €
Produit des impôts par population	471,31 €	415,00 €
Taux d'endettement de la commune (Dettes / Recettes)	36,81 %	73,30 %
Dépenses d'équipement par population	600,82 €	301,00 €

Voici, entre autres, quelques dépenses d'investissements prévues pour 2023 :

- Implantation, rue de la Fontaine Fleurie, d'un skatepark : réhabilitation de modules de la précédente structure et acquisition de 2 nouveaux.
- Création d'un parcours d'orientation au bois de l'Ecanet.
- Travaux à l'école : peinture d'une classe, reprise de sol de 2 classes, séparations individuelles des sanitaires à la maternelle, achat de mobilier.
- Marché à bons de commande (travaux d'entretien de voiries, réfection du dernier tronçon de la sente au bois de l'Ecanet...).
- Agencement et aménagement de la Place Leclerc.
- Achat de la maison des médecins, Place de Gaulle.
- Réhabilitation énergétique complète de l'école maternelle.
- Création d'un préau et de zones d'ombre abritées à l'école maternelle.
- Végétalisation de la rue Saint Martin.
- Création d'un arboretum.
- Réalisation d'un atlas de la biodiversité.

Les dépenses suivantes sont conditionnées à l'obtention de subventions :

- Dernière phase des travaux d'éclairage avec des ampoules Led à l'école élémentaire.



NOUVEAU

Un nouveau service à la mairie

À l'automne, la mairie de Villers-Bocage sera équipée d'un dispositif de recueil de données biométriques permettant d'effectuer la création et/ou le renouvellement des cartes d'identité et des passeports.

Ce nouveau service nécessite une réorganisation au sein de la mairie ; aussi la commune informera de l'ouverture de celui-ci via son site internet, Facebook et la presse locale.



MÉDIATHÈQUE

La boîte numérique

Cet été, où que vous soyez, pensez à la boîte numérique !

Service de contenus en ligne accessibles 24h sur 24 sur ordinateur, tablette ou smartphone.

Vous y trouverez de la presse, du cinéma, des livres numériques, des formations, des jeux vidéos et des contenus dédiés aux enfants.

Pour y accéder, vous devez être inscrit à la médiathèque. Ensuite, inscrivez-vous gratuitement en ligne sur : laboitenumerique.calvados.fr

Service proposé grâce au soutien du département.



La médiathèque passera à l'heure d'été du 11 juillet au 2 septembre inclus.

Comme d'habitude, pas de fermeture mais des horaires modifiés.

Mardi : 16h-18h - Mercredi : 10h-12h30 et 14h-17h

Jeudi : 16h-18h - Vendredi : 16h-18h - Samedi : 10h-12h30

QUIZZ

Automobilistes, connaissez-vous les règles de stationnement ?

1 J'ai le droit de me garer sur le trottoir :



- ☐ Vrai
☐ Faux

3 Je peux me garer à cheval sur le trottoir :



- ☐ Vrai
☐ Faux

2 Une ligne jaune continue le long du trottoir signifie qu'il est interdit de stationner mais également d'arrêter son véhicule à cet endroit :



- ☐ Vrai
☐ Faux

4 J'ai du mal à me déplacer, je peux utiliser une place PMR le temps d'aller faire une course :



- ☐ Vrai
☐ Faux

Réponses :
1 > Faux : Le trottoir est dédié aux piétons. Toute circulation non prévue y est interdite et sanctionnée par une amende de 135 euros.
2 > Vrai : La ligne jaune continue indique que l'arrêt et le stationnement sont interdits.
3 > Faux : Ce n'est normalement pas possible sauf si le trottoir en question détient un marquage spécial approuvant le stationnement à cheval du véhicule sur la chaussée et le trottoir.
4 > Faux : Les places réservées aux personnes en situation de handicap sont destinées aux personnes titulaires de la carte mobilité inclusion, mention stationnement, apposée sur le pare-brise avant du véhicule. Elles ne peuvent être utilisées que lorsque la personne titulaire est à bord.

Nous vous rappelons que plus de **1000 places sont disponibles** sur notre commune dont environ la moitié dans des parkings.

Environ une dizaine d'endroits à Villers-Bocage dispose d'une ou deux places PMR (places pour Personnes à Mobilité Réduite) sur le domaine public.

Les cyclistes ne sont pas oubliés puisque on compte **plus de 50 accroche-vélos** en centre-ville.



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule



Vigilance SÉCHERESSE



Réduire les consommations d'eau



Utiliser les appareils de lavage à plein



Limiter les arrosages des jardins



Installer des équipements économes en eau et privilégier la réutilisation des eaux



Limiter le lavage des véhicules



Limiter le nettoyage des bâtiments, hangars et locaux de stockage

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, appelez le 15.

Soyons attentifs à l'état de santé de nos aînés. Si vous connaissez des personnes en détresse, n'hésitez pas à appeler la mairie au 02.31.77.02.18. De plus, nous informons les personnes fragiles qu'elles peuvent s'inscrire sur un registre « canicule/grand froid/pandémie ... » de la commune. En cas de besoin, ces personnes seront contactées par les services municipaux. **N'hésitez pas à venir à la mairie pour vous inscrire.**



PBI, vers l'autonomie numérique

Sur le territoire de Pré-Bocage Intercom, le conseiller numérique France Services de la communauté de communes et la conseillère numérique France Services du Département du Calvados vous accompagnent gratuitement vers l'autonomie numérique.

Ils vous aident prioritairement à prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc) ; naviguer sur internet ; envoyer, recevoir et gérer ses mails ; installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone ; créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques ; connaître l'environnement et le vocabulaire numérique ou encore apprendre les bases du traitement de texte...

Afin de vous former, les conseillers numériques vous proposent :

- des **permanences**, sous forme de rendez-vous individuel, qui vous permettent de répondre à des questions précises que vous vous posez,
- des **ateliers numériques**, qui vous initient en groupe, durant plusieurs semaines, à l'informatique ou aux démarches en ligne,
- des **ateliers à thèmes**, qui vous proposent 2 fois par mois, en groupe, à découvrir une nouvelle thématique sur le numérique.

Plus d'informations sur www.prebocageintercom.fr,

par téléphone au 02 31 77 57 48 (tapez 1)

ou par mail à conseiller.numerique@pbi14.fr



Femmes groupe 2

BILAN DE FIN D'ANNÉE SPORTIVE 2022/2023 Football

Bonjour à tous les fidèles de l'USVB Football.
Les années se suivent et ne se ressemblent pas !

Malgré une bonne année, nous n'avons pas obtenu les mêmes résultats que l'exercice précédent :

L'équipe A finit troisième de son championnat Régional 2 et ne monte pas ; l'équipe B termine 9^e et redescend en District 2 et l'équipe C finit 8^e et devrait se maintenir en District 3.

Nos vétérans, pour la deuxième année consécutive, finissent premiers de leur championnat et nos séniors femmes montent en Régional 2 grâce à leur première place en D1. Bravo Mesdames !

L'ensemble des équipes jeunes se sont bien défendues aussi : en exemple, nos U18 finissent seconds en Régional 3, nos U15 se sont inclinés en 1/2 finale de la Coupe du Calvados et nos U11 et U9 se sont qualifiés pour le tournoi Jean PINGEON au cours duquel ils se font confrontés à plusieurs équipes françaises !

Notre président, Thomas ONFROY, se félicite aussi du grand nombre de licenciés : plus de 450 !

Pour cette nouvelle année qui s'annonce riche en événements, nous saluons l'arrivée de 2 nouveaux entraîneurs : Anthony SIMON et Quentin BACHELOT et nous remercions aussi Jo LE CORRE et Jordan LEMAY qui ont permis au club de grandir tout au long de ces 4 années pendant lesquelles ils ont œuvré autour de nos séniors.

Un coucou aussi à notre Guéguen qui aura fait évoluer nos jeunes U18, tous prêts à intégrer le groupe sénior et son implication dans la belle réussite du festival Michel DEROIN avec son complice Romain GOUVILLE.

Au nom de l'USVB, merci à nos arbitres du club qui officient tous les week-ends !

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine !

Allez l'USVB Football !

« VILLERSEISE NATURE »

Course à pied

La 7^e édition de la « Villersoise Nature » se déroulera, **le dimanche 27 août**, avec deux distances (5km500 et 11km) sur un circuit inchangé.

Un lot à chaque participant, une tombola et un verre de l'amitié.

Le et la première villersoise seront récompensés sur les deux distances.

Classement consultable sur Normandie Course à Pied.

Pensez à votre certificat médical de course en compétition.



DANSE EN LIGNE ET DANSE COUNTRY

Tatie Dance



L'association Tatïe Dance (danse en ligne) reprendra ses cours à la rentrée de septembre :

- **Le mardi de 20h30 à 22h** à la salle Richard-Lenoir à Villers-Bocage pour les intermédiaires.
- **Le mercredi de 18h30 à 19h30** pour les débutants et **de 19h30 à 21h** pour les novices, à la salle Panorama de la Maison de Jeanne.

Vous pourrez retrouver toutes les infos et profiter d'une démonstration au forum des associations, le samedi 2 septembre 2023, au gymnase de Villers-Bocage, de 9h à 13h.

Infos et Contacts :

mail : assotatiedance@gmail.com

page facebook : « **association tatïe dance** »

mobile : 06.17.25.45.14

POUR SE FAIRE DU BIEN

GYM Villers-Bocage

L'association de gymnastique volontaire de Villers-Bocage vous propose de pratiquer la Zumba, le Pilâtes et/ou la multi-activité. Pour vous accueillir, une salariée dispense des cours au centre Richard-Lenoir :

- les mardis de 18h15 à 19h15 et les vendredis de 17h30 à 18h30 pour la multi-activité ;
- les mercredis de 17h30 à 18h30 pour le Pilâtes ;
- les mardis de 17h30 à 18h15 pour la multi-activité enfants ;
- Et les mardis de 19h15 à 20h15 pour la Zumba.

Contacts :

Laure LESOURD (présidente) 02.31.25.64.26

Patricia BERRIA-MORETTI (trésorière) 07.69.70.25.36

Sandrine VIVES (secrétaire) 06.09.04.03.73

gym.villers@orange.fr



PASSAGE DE GRADES, CHAMPIONNAT DE FRANCE, EXAMENS TECHNIQUES : UNE BELLE FIN DE SAISON AVANT LE REPOS DE L'ÉTÉ

L'ASVB Judo Jujitsu Taiso



Corentin CHISTEL (professeur), Noah, Axelle, Maxence

Qui dit fin d'année scolaire, dit passage de grades pour toutes les ceintures de couleurs, petits et grands. L'occasion pour chacun de démontrer devant des ceintures marron et noires du club tout ce qu'ils ont appris dans l'année. Judokas et jujitsukas ont donc pu changer de ceinture et passer à un niveau supérieur.

Pour la seconde fois cette saison, un judoka du club a réussi à se hisser jusqu'au Championnat de France. En effet, Noah BARRILLEY, après une

première année en Cadets très enrichissante, s'est qualifié et a participé aux France Cadets Espoirs. Il a ainsi dans cette compétition montré un très beau judo et remporté plusieurs combats jusqu'en 16° de finale. Un très très beau parcours pour ce garçon très apprécié de tous et qui sait rendre fiers ses professeurs, sa famille, et ses camarades. Bravo Noah !

Pour finir, trois jeunes ont durement travaillé techniquement afin d'obtenir la ceinture noire. Avec sérieux et surtout beaucoup d'envie, le travail a payé et ainsi Axelle (18 ans), Maxence (20 ans) et Noah (15 ans) ont brillamment passé leur kata et examen technique. Ils n'ont plus qu'à partir défendre leur chance en compétition et la ceinture noire ne sera plus très loin. Bravo à tous les trois, vous touchez presque au but.

En cette fin de saison, le club se porte très bien grâce au dynamisme de ses adhérents. Les portes sont grandes ouvertes pour accueillir de nouvelles personnes, dans une super ambiance cool et chaleureuse.

Pour plus d'informations : le Président Lucas MILHAU, 06.74.84.83.85, la secrétaire Cloé MADELINE, 07.50.92.50.27.

Page Facebook « **ASVB Judo - Villers-bocage 14** »



BILAN DE LA SAISON 2022/2023 Pré-Bocage Basket



Une saison très prolifique pour les saisons à venir. Plus de 200 licenciés nous ont accompagnés cette année. 130 jeunes de U7 à U18 et 74 séniors femmes et hommes.

2022/2023 c'est :

- Une équipe sénior garçons qui accède à la division supérieure en 2023/2024.
- 4 équipes jeunes (U13G, U13F, U15G et U18F) qui se sont qualifiées en poules Elite avec deux podiums sur 4.
- Les U9 qui se classent respectivement 2° et 4° de leur poule.
- Les U11 finissent respectivement champion, 2° et 3° de leur poule.

Mais c'est aussi :

- Un nouveau brevet fédéral pour un de nos entraîneurs qui rejoint les encadrants déjà diplômés pour les jeunes.
- Le retour des tournois après tant d'années d'absence.
- Des projets sportifs en études pour grandir le club dans un futur proche.
- Le LOTO du club ouvert à tout public le 13 octobre 2023.

Venez rejoindre notre famille dès juin pour 2023/2024

Mail pour infos : contact.club.prebocagebasket@gmail.com

GRUPE FOLKLORIQUE Cach'les Vias

Cach' les Vias reprendra ses répétitions le vendredi 8 septembre, à la salle polyvalente, Place de Gaulle, de 20h30 à 22h. Vous pouvez venir essayer quelques vendredis avant de prendre votre décision. Nous accueillons toute personne désirant venir rejoindre notre ronde dans la convivialité.

Nous participerons au forum des associations, le samedi 2 septembre, de 9h à 13h, au gymnase de Villers-Bocage avec des démonstrations, des photos, des vidéos...

À bientôt.



SOIN DE SOI ET QI GONG

Les trois trésors

Nous venons de terminer une nouvelle belle année dans la pratique et la recherche d'harmonie entre notre corps (pas écouté) et notre mental (trop souvent encombré).

Apprendre à gérer nos vies, nos tracas du mieux que nous le pouvons, s'ajuster, se ré-ajuster, ré-équilibrer pour tendre vers la sérénité et la force morale..

C'est possible grâce au QI GONG :

gymnastique de santé chinoise-douce et tonifiante.

C'est possible grâce au SOIN DE SOI :

auto-massages, relaxation, méditation.

Venez essayer :

- le lundi 10h-11h30 et 12h15-13h30,
- le mercredi 18h30-20h,
- le jeudi 12h15-13h30 au Centre Richard-Lenoir,
- le lundi 18h30-20h à la Maison de Jeanne,
- et le jeudi 18h30-20h au gymnase de Cahagnes.

Renseignements : ass.lestroistresors@gmail.com

ou/et à venir au Forum des Associations.



Amicale de Villers-Bocage pour le Don de Sang Bénévole

C'est le temps des vacances, de la détente où l'on se projette loin de chez soi pour oublier, pendant quelques jours, les tracas quotidiens et se ressourcer. C'est tout à fait mérité ! Mais les besoins en produits sanguins dans les hôpitaux, eux, ne s'accordent jamais de répit, même pas en été. Alors où que vous soyez durant votre temps de villégiature, prenez un moment pour vous renseigner sur les lieux de collecte dans la région qui vous accueille et n'hésitez pas à consacrer un peu de votre temps de repos pour vous y rendre et faire don de votre sang ; cela ne vous prendra que quelques heures et vous permettrez ainsi à des malades ou des accidentés d'être correctement soignés.

En ce qui concerne Villers-Bocage, l'Amicale vous accueillera le :

12 septembre 2023 au Centre Richard-Lenoir

de 15h 30 à 19h 30 pour une prochaine collecte.

**SPORT
CULTURE**

**FORUM DES
ASSOCIATIONS
DU PRÉ-BOCAGE
2023**

**Samedi
2 septembre
9h-13h**

Gymnase de Villers-Bocage

Stands et animations



PRÊT POUR LA RENTRÉE École de musique

L'École Intercommunale de Musique du Pré-Bocage a pour mission la sensibilisation et la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles dans le domaine musical.

Les élèves sont accueillis sur 2 sites :

Maison des associations, Chemin de l'Ecanet à Villers-Bocage
Maison des services, 31 route de Vire à Aunay-sur-Odon (Les Monts d'Aunay)

11 professeurs diplômés enseignent dans les différentes disciplines.

Un large choix d'activités est proposé aux enfants, adolescents et adultes qui souhaitent découvrir, s'initier ou approfondir des connaissances musicales seuls ou en groupe dans le but d'une pratique amateur.

Découverte de la Musique :

Jardin / Éveil musical : à partir de 5 ans

Initiation musicale + percussions : CP/CE1

Formation musicale

Pratique instrumentale : Batterie, Clarinette, Flûte traversière, Guitare basse, Guitare classique, Guitare électrique, Piano, Saxophone, Technique vocale, Violon.

Pratiques collectives : Ateliers chants Adultes, Ateliers chansons Enfants, Ateliers Musiques actuelles, Ateliers musiques traditionnelles, Ateliers percussions, Ensemble violons, Orchestre.

Les inscriptions auront lieu sur 3 jours indépendamment de votre lieu d'habitation :

Lundi 4 septembre 2023 : de 18h à 20h à l'école de Musique, Chemin de l'Ecanet à Villers-Bocage.

Mardi 5 septembre 2023 : de 17h à 19h à l'école de Musique, Maison des services 31, route de Vire Aunay-sur-Odon (Les Monts d'Aunay).

Mercredi 6 septembre 2023 : de 18h30 à 19h au Centre culturel, rue de Belfort à Caumont-sur-Aure.

Le nombre de places en instrument est limité en cours individuel. Pour tout renseignement, veuillez contacter Virginie CLOS, coordinatrice administrative, au 02.31.77.24.15

Adresse administrative : 6 chemin de la Cane
14260 Bonnemaison

Mail : ecolemusiqueprebocage@orange.fr

<http://ecoledemusiqueduprebocage.fr>

AU PROGRAMME

À l'Office de Tourisme

LES VISITES DE L'ÉTÉ

Cette année encore, l'Office de Tourisme vous a concocté un beau programme de visites pour l'été ! Vous retrouverez les visites « Histoire de nos Villages », parmi lesquelles la visite historique sur la reconstruction de Villers-Bocage, samedi 5 août, mais aussi les « Coups de cœur de nos partenaires ». Venez chercher le programme complet à l'Office de Tourisme et ne tardez pas à vous inscrire, le nombre de places est limité !



EXPOSITION ESTIVALE

Jusqu'au 23 septembre, venez découvrir les peintures abstraites de Lud ABSOLONNE dans le hall de l'Office de Tourisme. Artiste d'origine bruxelloise, son côté touche-à-tout lui permet d'expérimenter les différentes techniques et de les combiner pour un rendu intime et onirique, aux lumières envoûtantes...

PASS DÉCOUVERTE

Nous avons reçu notre nouveau Pass Découverte qui vous offre 26 coupons de réduction pour les sites et lieux de visite à proximité de Villers-Bocage, valable jusqu'au 31 mai 2024. Venez vite le chercher !!

Toutes les infos sur www.paysdevire-normandie-tourisme.fr

Visite guidée La Reconstruction de Villers-Bocage

Samedi 5 août 2023

Après une importante bataille de chars et d'intenses bombardements, Villers-Bocage fut reconstruite entre 1948 et 1960 selon un nouveau plan d'urbanisme.

Cette visite sera l'occasion de découvrir l'architecture d'après-guerre mélangeant les styles traditionnels et modernes.

Rdv 14h30
Office de Tourisme
3 €/adulte, 2 €/jeune
gratuit - 12 ans

Réservation obligatoire, nombre de places limité. Coûter offert.

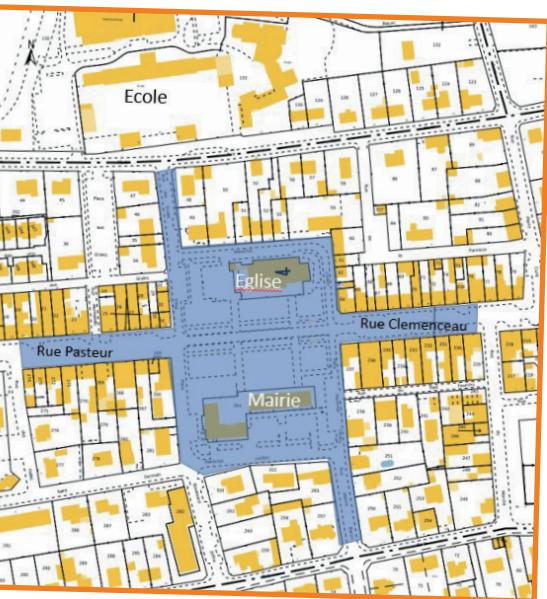


PAYS de
Collines de
Normandie
VIRE

Renseignements et réservations :
Office de Tourisme du Pays de Vire
02 31 66 28 50 - 06 14 38 82 92
contact@paysdevire-tourisme.fr
www.paysdevire-normandie-tourisme.fr

LA FOIRE À TOUT DÉMÉNAGE

Sport et Loisirs en Pré-Bocage



Secteur piétonnier le samedi.

La 45^e Foire à Tout de Villers-Bocage organisée par l'association Sports et Loisirs en Pré-Bocage aura lieu **les 2 et 3 septembre 2023**.

Cette année, la Foire à Tout se tiendra place Maréchal Leclerc dans le périmètre de la mairie et de l'église le samedi ; le dimanche côté mairie seulement.

Un tronçon de la rue Clemenceau ainsi qu'un autre de la rue Pasteur seront **interdits à la circulation et au stationnement du vendredi 1^{er} à 14h jusqu'au samedi 2 septembre à 20h**. La place Maréchal Leclerc sera piétonne. Des déviations seront mises en place.

Le cœur du bourg prendra une allure bien différente pendant ces journées. Flâner à pied rues Clemenceau ou Pasteur, ce n'est pas souvent ! On espère que vous serez nombreux à en profiter.

Vous retrouverez vos animations et stands habituels : manèges, chichis, buvette, grillades...

Une adresse Internet **www.web-slpb.fr** pour se renseigner, réserver et payer en ligne du 7 au 31 août.

Sports et Loisirs en Pré-Bocage sera présent au forum des associations avec ses clubs de VTT, badminton, arts plastiques, bridge, babyfoot. Renseignements 02.31.77.91.79.



Secteur piétonnier le dimanche.

PARCOURS PERMANENT D'ORIENTATION - Bois de l'Ecanet



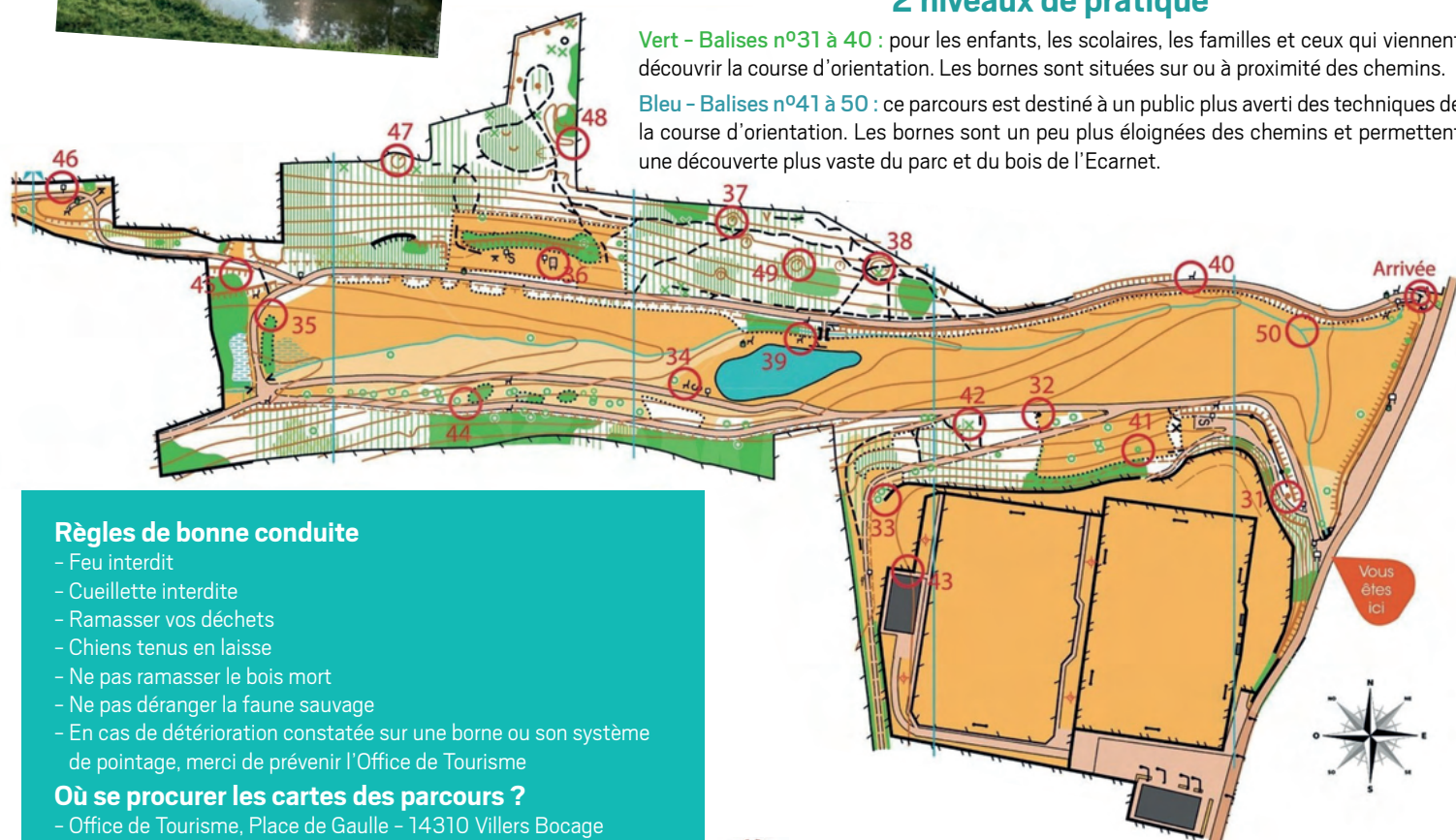
La Course d'Orientation

C'est une activité de loisirs qui consiste à découvrir des balises (ou bornes de poinçonnage) situées sur le terrain, par cheminement de son choix, en se servant d'une carte et éventuellement d'une boussole. Les balises sont des bornes en plastique avec un numéro permettant de vérifier si l'on est au bon endroit, et une pince « codée » pour valider le passage à la balise.

2 niveaux de pratique

Vert - Balises n°31 à 40 : pour les enfants, les scolaires, les familles et ceux qui viennent découvrir la course d'orientation. Les bornes sont situées sur ou à proximité des chemins.

Bleu - Balises n°41 à 50 : ce parcours est destiné à un public plus averti des techniques de la course d'orientation. Les bornes sont un peu plus éloignées des chemins et permettent une découverte plus vaste du parc et du bois de l'Ecanet.



Règles de bonne conduite

- Feu interdit
- Cueillette interdite
- Ramasser vos déchets
- Chiens tenus en laisse
- Ne pas ramasser le bois mort
- Ne pas déranger la faune sauvage
- En cas de détérioration constatée sur une borne ou son système de poinçonnage, merci de prévenir l'Office de Tourisme

Où se procurer les cartes des parcours ?

- Office de Tourisme, Place de Gaulle - 14310 Villers Bocage
- 02 31 77 16 14 - contact@paysdevire-tourisme.fr
- www.paysdevire-normandie-tourisme.fr



1 Hôtel de Ville - Marché hebdomadaire	C2	7 Gymnases	B1	13 Station d'épuration	C1	Office de Tourisme	C1
2 Poste	C2	8 Piscine	C1	14 Médiathèque	C1	Tri postal	D2
3 École élémentaire	B1	9 Tennis	B1	15 Pré-Bocage Intercom - Point Info 14	C2	Cimetière	B1 C1
4 École maternelle	B1	10 Gendarmerie	C1	16 Atelier municipal	A3		
5 Collège	B1	11 Centre Richard-Lenoir	C2	17 Maison des associations	B1		
6 Complexe sportif	B1	12 EHPAD La Maison de Jeanne	B2	18 Pôle de Santé (PSLA)	C2		

Nomenclature des rues

Abbé Lebosquain (Rue)	D1	Jeanne Bacon (Promenade)	B1 B2
Ancienne Gare (Rue de l')	D2	Jeanne Bacon (Rue)	C2
André Rivière (Passage)	C2	Jeanne d'Arc (Place)	C1
Alphonse Allais (Square)	B2	Jules Verne (Square)	C1
Armée Britannique Sharpshooters - Royal Yeomanry (Rue de l')	A3 B3	Lavandières (Rue des)	B3
Aubépine (Square de l')	A2	Léonard de Vinci (Square)	C1
Auguste Briard (Rue)	C2	Maizerais (Chemin du)	A2 B2
Aunay (Rue d')	C1 D1	Marcel Pagnol (Square)	B3
Bampton (Rue de)	A2 A3 B2 B3	Marché (Rue du)	C2
Blés d'Or (Clos des)	C1	Maréchal Foch (Rue)	C2
Bois (Allée du)	D2	Maréchal Joffre (Boulevard)	C2
Brioude (Avenue de)	C1	Maréchal Leclerc (Place)	C2
Bus (Square du)	D1	Marie Harel (Rue)	C1 D1
Caen (Route de)	B3	Maudray (Square du)	A3
Canada (Rue du)	C1	Montebello (Rue)	C1
Canchères (Rue de)	D2 D3	Mouettes (Rue des)	C3
Caumont (Route de)	B1 C1	Norbertines (Rue des)	B1 B2
Chardon-Marie (Rue du)	A2	Noziot (Rue du)	D1
Charles Lemaître (Square)	B3	Octave Mirbeau (Square)	B2
Charlotte Corday (Rue)	C1 D1 D2	Paroisse (Rue de la)	B2 C2
Châtaigniers (Allée des)	D2	Pasteur (Rue)	C1
Chêne (Rue du)	C2 D2	Paulette Ozenne (Rue)	C1 D1
Cheux (Chemin de) (Le Maudray)	A3 B3	Petit marché (Passage du)	C1
Colombier (Rue du)	C1 D1	Pic-Vert (Square du)	D2
Coudray (Square du)	D1	Pied Fourchu (Rue du)	C2
Curie (Rue)	B2 C2	Pierre Bleue (Square de la)	A2
Devon (Rue du)	A2 A3 B2 B3	Pierre Corneille (Rue)	B2
Drakkars (Square des)	D2	Pierre de Ronsard (Square)	B2
Ecanet (Chemin de l')	B1	Pré aux Charmes (Rue du)	B2
Ecanet (Impasse de l')	C1	Quais (Impasse des)	D2
Ecanet (Rue de l')	B1 C1	Quesnots (Impasse des)	D3
Ecoles (Rue des)	B1 C1	Quintefeuilles (Rue des)	C2 D2
Emile Samson (Rue)	C2	Rails (Impasse des)	D2
Epinay (Route d')	C3	Reine Mathilde (Rue)	C2 D2
Europe (Boulevard de l')	A1 A2	René Huet (Rue)	C2
Fontaine Fleurie (Rue de la)	B2 B3	René Huet (Desserte)	C2
Fours à Chaux (Rue des)	D2 D3	Richard-Lenoir (Rue)	C2
François Malherbe (Square)	B2	Roseaux (Square des)	B3
Gaulle (Place de)	C1	Ruaudet (Square du)	D1
Gente Arlette (Rue de la)	D1 D2	Sainte-Barbe (Venelle)	C2
Georges Clemenceau (Rue)	B2 B3 C2	Sainte-Thérèse (Rue)	C1
Georges Martin (Rue)	B2 B3	Saint-Germain (Rue)	C1
Gisèle Guérout (Square)	C1 D1	Saint-Louet (Route de)	A1 B1 B2
Grains (Rue aux)	C1	Saint-Martin (Rue)	B1 B2 C1
Grands Champs (Rue des)	B3 C3	Sauts Cabris (Rue des)	C1
Grumes (Rue des)	C2 D2	Seulline (Rue de la)	D1
Guillaume le Conquérant (Rue)	D1 D2	Soeur Saint-Maximin (Rue)	D1
Gutenberg (Allée)	C1	Sources (Rue des)	B3
Halles (Impasse des)	C1	Troènes (Rue des)	B3
Halles (Rue des)	C1	Trois Tilleuls (Rue des)	A2
Hastings (Square d')	D2	Val (Rue du)	D1
Hauts Vents (Rue des)	B3 C3	Victor Hugo (Rue)	B2
Jacques Prévert (Square)	B3	Vikings (Square des)	D2
Jean Caby (Rue)	C1	Vire (Rue de)	C1 D1
Jean de la Varende (Square)	B2	8 mai 1945 (Rue du)	A3 B3
Jean d'Ormesson (Clos)	B2	13 juin 1944 (Boulevard du)	B3 C2 C3 D2
Jean Le Baron (Rue)	C1	21 ^e siècle (Boulevard du)	B3 C3 D1 D2 D3
Jean Levêque (Rue)	D1		

